



EXTRAIT DE PRESSE
du TELEGRAMME

SPL

Syndicat mixte du Léon : qualité de vie et environnement

Les communautés de communes du Léon, la baie du Kernic, le pays Léonard et le pays de Landivisiau, ont choisi de renouveler leurs programmes locaux de l'habitat (PLH) et de définir les objectifs et les principes de la politique locale pour les six prochaines années, afin de répondre aux besoins en logements et en hébergement et d'assurer une répartition équilibrée de l'offre de logements.

Afin de définir les programmes d'actions des PLH, plusieurs ateliers seront organisés sur différents thèmes. Le premier groupe de travail, « Promouvoir la qualité de vie et l'environnement » s'est retrouvé, en fin de semaine dernière, à la Maison de services, où Bertrand Méar, directeur de l'agence Heol, a tout d'abord présenté le bilan énergétique résidentiel des communa-



● Bertrand Méar, directeur d'Heol, a lancé les débats.

tés de communes du Léon, étudié à travers cinq secteurs : le résidentiel, le tertiaire, l'industrie, le transport et l'agriculture.

Habitat et transport

M. Méar s'est plus particulièrement intéressé à la partie résidentielle, qui représente 30 % des consommations d'énergie, et au transport, 25 % des consommations. Ces

deux postes représentent au total plus de la moitié de la consommation énergétique.

La forte proportion de logements anciens fait apparaître un niveau de performance énergétique faible pour ces bâtiments et doit donc constituer une cible prioritaire d'intervention.

En ce qui concerne le transport, 60 % des consommations sont le fait des ménages, d'où l'importance que les lotissements soient situés à proximité des services pour que les personnes ne soient pas dans l'obligation d'utiliser leur voiture.

Préserver l'environnement

L'animateur de Bruded (Bretagne rurale pour un développement durable), Bruno Serval, a ensuite présenté l'association puis deux

exemples de réalisation dans les communes de Silfiac et Bazouges-sous-Hédé. Bruded a été créée en septembre 2005 par des maires de communes pionnières en terme de développement durable, et regroupe aujourd'hui 37 communes et une communauté de communes. La présentation a permis de mettre en évidence l'intérêt grandissant des communes pour la préservation de l'environnement : de plus en plus choisissent de réaliser des lotissements de qualité environnementale. Il s'agit d'utiliser des matériaux sains et des techniques innovantes, mais aussi de limiter la consommation foncière. L'animateur a indiqué la possibilité de construire des maisons individuelles sur des lots de petite taille, tout en préservant l'intimité des habitants.